

 **Dimplex**  
NORTH AMERICA LIMITED



**MOZART**  
**CFP3811GB**  
**CFP3811GW**

## TABLE DES MATIÈRES

PAGE 1	Instructions importantes
PAGE 6	Installation du foyer
PAGE 7	Utilisation
PAGE 8	Entretien
PAGE 10	Garantie

## **GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE**

1. Avant d'utiliser le foyer pour la première fois, vérifier ce qui suit :
  - Les disjoncteurs de la prise de courant dans laquelle sera branché l'appareil sont-ils en position « MARCHE » (OM)?
  - Les ampoules électriques sont-elles mal vissées?  
(Pour le vérifier, suivre les instructions pour remplacer les ampoules électriques dans la section « Entretien » du présent guide.)
  
2. Les éléments chauffants peuvent dégager une légère odeur inoffensive pendant la première utilisation, car ils chauffent pour la première fois. Cette situation est normale et ne devrait plus se produire par la suite.
  
3. Les renseignements relatifs au modèle de l'appareil se trouvent sur la plaque signalétique située à l'arrière de l'appareil.
  
4. Pour toute question concernant le fonctionnement de votre foyer, ou s'il doit faire l'objet d'un service, communiquer avec le Service à la clientèle au 1 888 3467539 avant de retourner le produit au point de vente.

# INSTRUCTIONS IMPORTANTES

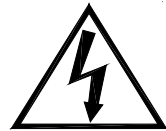
**VEUILLEZ CONSERVER LE PRÉSENT GUIDE À DES  
FINS DE CONSULTATION ULTÉRIEURE**

Pendant l'utilisation d'un appareil électrique, il est important de toujours prendre des mesures de sécurité de base pour réduire les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessures :

1. Lire toutes les instructions avant de vous servir de ce foyer électrique.
2. L'appareil devient chaud lorsqu'il est en marche. Pour éviter les brûlures, ne pas toucher les surfaces chaudes. La bordure autour de la bouche de chaleur devient chaude lorsque les éléments chauffent. Garder à au moins 0,9 m (3 pieds) de l'appareil tout matériel combustible : meubles, oreillers, literie, papier, vêtements et rideaux.

**MISE EN GARDE** : Température élevée : garder tout cordon électrique, rideau ou autre meuble éloigné des côtés et de l'arrière de l'appareil, et les maintenir à au moins 0,9 mètre (3 pieds) du devant de l'appareil.

3. Faire preuve d'une grande prudence lorsque le foyer est utilisé par des enfants ou des personnes handicapées, ou à proximité de ces personnes, ou encore s'il est en marche et laissé sans surveillance.



**CAUTION**  
RISK OF ELECTRIC SHOCK  
DO NOT OPEN  
NO USER-SERVICEABLE PARTS INSIDE



4. Toujours débrancher le foyer électrique lorsqu'il ne sert pas.
5. Ne pas se servir de l'appareil si la fiche ou le cordon sont endommagés, si les éléments chauffants fonctionnent mal ou si le foyer électrique est tombé ou est endommagé de quelque manière que ce soit. Retourner plutôt l'appareil à un centre de service autorisé pour le faire vérifier, pour faire effectuer une mise au point électrique ou mécanique, ou pour le faire réparer.
6. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
7. Ce foyer n'est pas conçu pour être utilisé dans la salle de bain, la salle de lavage et autres endroits semblables à l'intérieur. Ne pas utiliser l'appareil à proximité d'une baignoire ou de tout autre réservoir d'eau.
8. Éviter de passer le cordon sous un tapis. Ne pas couvrir le cordon de carpettes, de tapis de couloir ou autres recouvrements de sol. Éloigner le cordon des endroits passants et éviter de le placer là où il pourrait provoquer la chute d'une personne.
9. Pour débrancher le foyer, éteindre l'appareil, puis retirer la fiche de la prise de courant.
10. Ne pas introduire de corps étrangers dans la prise d'air de ventilation ou la bouche de sortie d'air, car cela peut occasionner des chocs électriques, provoquer un incendie ou endommager les éléments chauffants.
11. Pour éviter un incendie, ne pas obstruer l'entrée ou la sortie d'air d'aucune façon. Ne pas faire fonctionner l'appareil sur une surface pouvant obstruer l'entrée ou la sortie d'air, telle qu'un lit.

12. Tous les appareils chauffants électriques contiennent des pièces qui chauffent et produisent des étincelles. Ne pas faire fonctionner le foyer dans des endroits où de l'essence, de la peinture et autres produits inflammables sont utilisés ou rangés, ou s'il y a exposition à des vapeurs inflammables.
13. Ne pas apporter de modifications au foyer. Se servir du foyer uniquement de la façon décrite dans le présent guide. Toute autre utilisation non recommandée par le fabricant peut provoquer un incendie, occasionner des chocs électriques ou des blessures.
14. Afin de réduire les risques de chocs électriques, cet appareil dispose d'une fiche polarisée (l'une des broches est plus large que l'autre). La fiche se branche dans une prise polarisée dans un sens seulement. Si la fiche ne rentre pas complètement dans la prise, tourner la fiche. Si la fiche ne rentre toujours pas, communiquer avec un électricien qualifié pour installer une prise adéquate. Ne pas tenter de changer la fiche. S'il est nécessaire d'utiliser une rallonge, s'assurer que celle-ci soit de calibre minimal de 16 AWG et de puissance nominale d'au moins 1875 watts.
15. Ne pas faire brûler de bois ni d'autres matériaux dans le foyer électrique.
16. Ne pas heurter la vitre frontale du foyer.
17. Toujours faire appel à un électricien certifié pour l'installation de nouveaux circuits ou de nouvelles prises de courant.
18. Toujours se servir de prises correctement mises à la terre, polarisées et protégées.
19. Fermer toute source d'alimentation électrique de l'appareil avant de le nettoyer, de le réparer ou de le déplacer.

20. Pendant le transport ou l'entreposage de l'appareil, le conserver dans un endroit sec et à l'abri de vibrations excessives, et le ranger pour éviter qu'il ne s'endommage.

## VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS

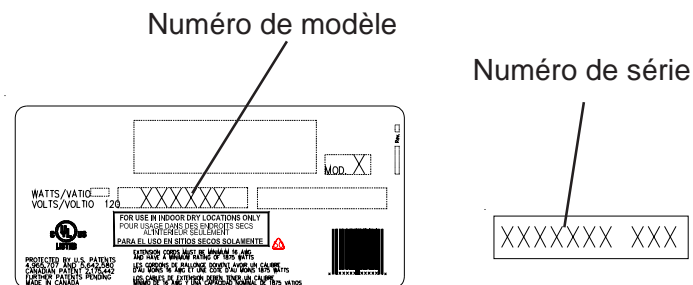
### INSTRUCTIONS IMPORTANTES

**NOTA** : Marches à suivre et techniques considérées suffisamment importantes pour qu'on les souligne.

**MISE EN GARDE** : Marches à suivre et techniques qui, si elles ne sont pas bien respectées, endommageront le matériel.

**AVERTISSEMENT** : Marches à suivre et techniques qui, si elles ne sont pas bien respectées, exposeront l'utilisateur à des risques d'incendie, de blessure grave, de maladie ou de décès.

Pour toute question relative à nos produits, communiquer avec le Service à la clientèle en ayant les numéros de modèle, de catalogue et de série à portée de main. Les numéros de catalogue, de modèle et de série sont situés au dos de l'appareil.



## **NOTA**

Un circuit de 15 ampères et de 120 volts en courant alternatif (c.a.) est nécessaire. Un circuit spécialisé est préférable, mais pas essentiel dans tous les cas. Un circuit spécialisé sera nécessaire si, après l'installation, le disjoncteur se déclenche ou si le fusible saute régulièrement lorsque les éléments chauffants sont en fonction. L'ajout d'appareils sur un même circuit peut entraîner un dépassement du courant nominal du disjoncteur.

## **AVERTISSEMENT**

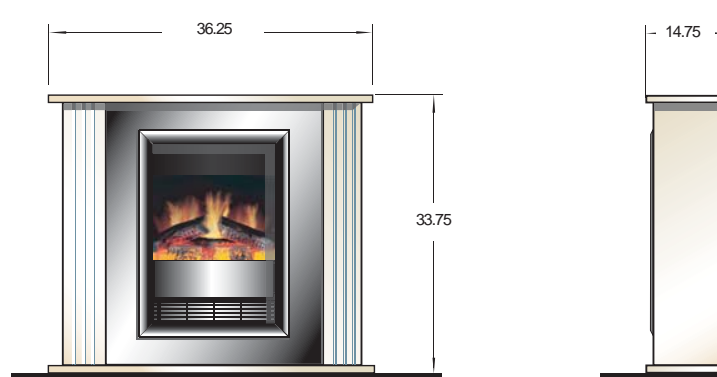
Afin de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessures, s'assurer, pendant l'installation, que le cordon d'alimentation du foyer n'est pas coincé ou qu'il n'est pas appuyé contre une arête tranchante. Pour éviter les chutes, s'assurer également que le cordon est rangé ou installé de façon sécuritaire.

En vue de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessures, tous les travaux de construction et de câblage électrique doivent être conformes au code du bâtiment local et aux autres règlements qui s'appliquent.

Ne pas faire l'installation des nouvelles prises ni des nouveaux circuits électriques soi-même. Pour minimiser les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessures, toujours faire appel à un électricien agréé.

## INSTALLATION DU FOYER ÉLECTRIQUE

1. Veiller à ce que l'interrupteur principal « MARCHÉ/ARRÊT » (*ON/OFF*) de l'appareil soit en position « ARRÊT » (*OFF*) (voir la section UTILISATION).
2. Brancher l'appareil dans une prise de 15A/120 V. Si le cordon est trop court, utiliser une rallonge (1875 watts minimum).



## UTILISATION – Voir la Figure 2

Trois interrupteurs permettent de choisir les réglages de chaleur. Un interrupteur se trouve en position « MARCHE » (ON) lorsque la partie portant l'indication « MARCHE » (ON) (p.ex. I, II, ou III) est enfoncée.

Interrupteur 1 (I)      Commande l'approvisionnement en électricité pour les éléments chauffants et l'effet de flamme.

Nota : Cet interrupteur doit être en position « MARCHE » (ON) (I) pour allumer le radiateur, qu'il soit utilisé avec ou sans dégagement de chaleur.

Interrupteur 2 (II)      Fournit une puissance calorifique de 715 watts

Interrupteur 3 (III)      Fournit une puissance calorifique de 1430 watts (lorsque l'interrupteur 2 est également en position « MARCHE »).

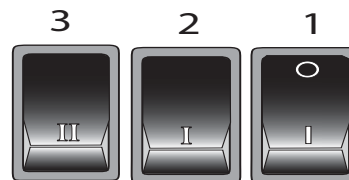


FIG. 2

## RÉARMEMENT DU DISJONCTEUR DU CIRCUIT DE LA TEMPÉRATURE

En cas de surchauffe, un interrupteur éteindra automatiquement l'appareil, qui ne pourra être remis en marche tant que le disjoncteur n'aura pas

été réenclenché. Le réenclenchement de l'appareil s'effectue en mettant l'interrupteur d'alimentation principale « MARCHE/ARRÊT » (*ON/OFF*) en position « ARRÊT » (*OFF*) et en attendant 5 minutes avant de le remettre en position « MARCHE » (*ON*).

### **MISE EN GARDE**

S'il est nécessaire de réenclencher constamment l'appareil, le débrancher et communiquer avec le Service à la clientèle au 1 800 6686663.

### **ENTRETIEN**

**AVERTISSEMENT** : Toujours débrancher le foyer de l'alimentation électrique avant d'en effectuer l'entretien.

**Remplacement d'une ampoule électrique** – Voir les **Figures 3, 4 et 5**

Les ampoules sont situées derrière le panneau arrière. Pour accéder aux ampoules, retirer les vis qui soutiennent le panneau arrière, comme il est indiqué à la **Fig. 3** (4 vis).

Retirer le panneau en le faisant glisser, comme il est indiqué à la **Fig. 4**.

Retirer l'ampoule à changer en la dévissant, tel qu'il est indiqué sur la **Figure 5**.

La remplacer par une ampoule transparente de type chandelier ou candélabre à culot E12, de 60 watts. Éviter de trop serrer l'ampoule.

Replacer le panneau arrière et le fixer à l'aide des vis.

Pour retirer l'intérieur du foyer pour réparation, enlever les 8 vis au dos (**Fig. 3**) et faire glisser vers l'extérieur et vers l'avant, comme il est indiqué.

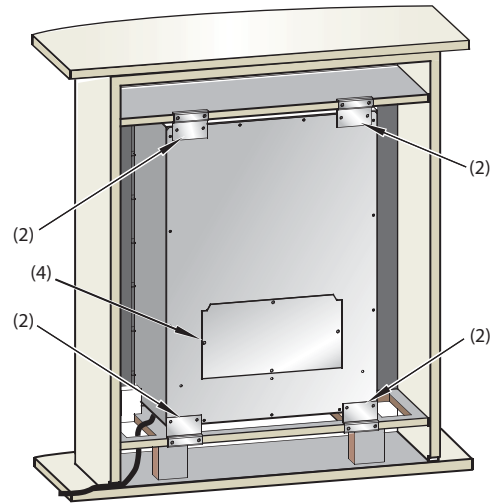


FIG. 3

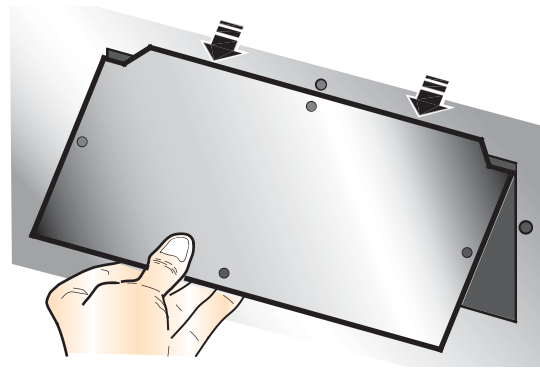


FIG. 4

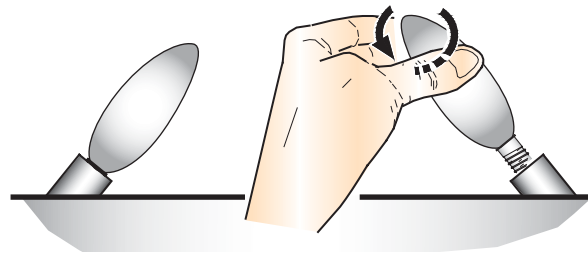


FIG. 5

## **ONE YEAR LIMITED WARRANTY**

### *Products to which this limited warranty applies*

This limited warranty applies to newly purchased Dimplex fireplace surrounds (mantels) and trims. This limited warranty applies only to purchases made in any province of Canada *except* for Yukon Territory, Nunavut, or Northwest Territories or in any of the 50 States of the USA (and the District of Columbia) *except* for Hawaii and Alaska. This limited warranty applies to the original purchaser of the product only and is not transferable.

### *Products excluded from this limited warranty*

Light bulbs are not covered by this limited warranty and are the sole responsibility of the owner/purchaser. Products purchased in Yukon Territory, Nunavut, Northwest Territories, Hawaii, or Alaska are not covered by this limited warranty. Products purchased in these States, provinces, or territories are sold AS IS without warranty or condition of any kind (including, without limitation, any implied warranties or conditions of merchantability or fitness for a particular purpose) and the entire risk of as to the quality and performance of the products is with the purchaser, and in the event of a defect the purchaser assumes the entire cost of all necessary servicing or repair.

### *What this limited warranty covers and for how long*

Products covered by this limited warranty have been tested and inspected prior to shipment and, subject to the provisions of this warranty, Dimplex warrants such products to be free from defects in material and workmanship for a period of 12 months from the date of the first purchase of such product.

The limited 12 month warranty period also applies to any implied warranties that may exist under applicable law. Some jurisdictions do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to the purchaser.

## **CONSEILS UTILES**

Il est conseillé de remplacer toutes les ampoules à la fois si elles approchent de la fin de leur durée de vie. Ainsi, cela réduit le nombre de fois qu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil pour remplacer les ampoules.

## **NETTOYAGE**

**AVERTISSEMENT** – Toujours débrancher l'alimentation électrique avant de nettoyer le foyer électrique.

Pour l'entretien général, toujours se servir d'un chiffon doux et propre – Ne jamais utiliser de nettoyants abrasifs. Nettoyer soigneusement la vitre avec un chiffon doux.

NE PAS utiliser de produits pour vitres.

Pour enlever toute accumulation de poussières ou de résidus sur la grille de sortie d'air du radiateur, il est possible d'utiliser occasionnellement la brosse à poils doux de l'aspirateur.

## **GARANTIE LIMITÉE D'UN AN**

### *Produits couverts par la présente garantie limitée*

La présente garantie limitée s'applique aux foyers et manteaux Dimplex neufs. La présente garantie limitée couvre uniquement les foyers achetés dans l'une des provinces du Canada (à l'exception du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest), ou dans l'un des 50 états américains, incluant le district fédéral de Columbia (à l'exception d'Hawaï et de l'Alaska). La présente garantie limitée est valable seulement pour l'acheteur original du produit et ne peut être transférée.

### *Produits non couverts par la présente garantie limitée*

Les ampoules ne sont pas couvertes par la présente garantie limitée et sont la seule responsabilité du propriétaire/de l'acheteur. Les produits achetés au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Hawaï ou en Alaska ne sont pas couverts par la présente garantie limitée. Les produits achetés dans ces états, provinces ou territoires sont vendus TEL QUEL sans aucune garantie ni condition (y compris, notamment, toute garantie ou condition implicite de qualité marchande ou de convenance à un usage particulier), et l'acheteur doit assumer tous les risques relatifs à la qualité et au rendement des produits. En cas de défectuosité, tous les frais d'entretien et de réparation incombent à l'acheteur.

### *Couverture et durée de la présente garantie limitée*

Les produits couverts par la présente garantie limitée ont été testés et inspectés avant l'envoi et, conformément aux dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit que ces produits sont exempts de tout vice de matériau et de fabrication pour une période de 12 mois à partir de la date d'achat desdits produits.

La garantie limitée de 12 mois s'applique également à toute garantie implicite pouvant exister en vertu des lois en vigueur. Certaines juridictions ne permettent pas de restreindre la durée d'une garantie implicite, de sorte qu'il est possible que la restriction cidessus ne s'applique pas à l'acheteur.

*Exclusions de la présente garantie limitée*

La présente garantie limitée ne couvre pas les produits qui ont été réparés (sauf par Dimplex ou ses représentants de service autorisés) ou autrement modifiés. Elle ne couvre pas non plus les défauts résultant d'un mauvais usage, d'un usage abusif, d'un accident, de négligence, d'une mauvaise installation, d'une manipulation ou d'un entretien inadéquat, ou de l'utilisation avec une source de courant inadéquate.

*Ce que vous devez faire pour vous prévaloir du service dans le cadre de la présente garantie limitée*

Les défauts doivent être signalés au Service technique de Dimplex en communiquant avec Dimplex au 1 888 DIMPLEX (1 888 3467539), ou au 1367, Industrial Road, Cambridge (Ontario), Canada, N1R 7G8. Au moment d'appeler Dimplex, ayez à portée de la main une preuve d'achat, ainsi que les numéros de catalogue, de modèle et de série du produit défectueux. Vous devez avoir une preuve d'achat du produit pour vous prévaloir du service dans le cadre de la garantie limitée.

*Ce que fera Dimplex en cas de défaut*

S'il s'avère qu'un produit ou qu'une pièce couvert par cette garantie limitée présente effectivement un vice de matériau ou de fabrication pendant la garantie limitée de 12 mois, vous aurez alors les droits suivants :

Dimplex pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer sans frais la pièce ou le produit défectueux. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce ou ledit produit, ou si la réparation ou le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer la réparation ou le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce ou dudit produit.

Le service sous garantie limitée sera dispensé uniquement par des dépositaires ou agents de service Dimplex autorisés à dispenser des services sous garantie limitée.

L'acheteur sera responsable de tous les frais engagés pour le retrait et le transport desdits produits ou pièces (et de la pièce réparée ou de rechange, ou du produit réparé ou de rechange) aller-retour à la place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé.

Cette garantie limitée ne donne pas droit à l'acheteur à des services sous garantie sur place ou à domicile. Des services sur place ou à domicile sont offerts à la demande expresse et aux frais de l'acheteur, au tarif en vigueur que facture Dimplex pour de tels services.

Dimplex n'est pas responsable de tous frais encourus pour l'installation ou le retrait de ces produits ou de toute pièce de ces produits (ou de tout produit ou de toute pièce de rechange) ou de tous frais liés à la main d'œuvre ou au transport, et la présente garantie limitée ne les couvre pas non plus. Ces frais sont la responsabilité de l'acheteur.

*Autres exclusions à la responsabilité de Dimplex et de ses dépositaires et agents de service :*

DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE, EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UN ACTE DÉLICTEUX OU SUR TOUTE AUTRE BASE, DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VENTE, DE L'ENTRETIEN, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT, MÊME SI DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES, OU SI LESDITS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES SONT PRÉVISIBLES.

DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES DIRECTS QUI DÉPASSENT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT

CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS QUE DES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS AUX DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES SOIENT APPLIQUÉES. IL SE POURRAIT DONC QUE LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CIDESSUS NE S'APPLIQUENT PAS À L'ACHETEUR.

*Comment les lois provinciales et d'état s'appliquent*

Cette garantie limitée vous confère des droits juridiques précis, et il se peut que vous ayez d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Les dispositions de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente de biens ne s'applique pas à cette garantie limitée ou à la vente de produits couverts par cette garantie limitée.



**1-888-DIMPLEX**  
1-888-346-7539

 **Dimplex**  
NORTH AMERICA LIMITED

1367 Industrial Road  
Cambridge, Ontario  
Canada, N1R 7G8